

Prénom :

Date :

1

Chaque année, un célèbre journal automobile traque les automobiles des ministres et même celle du président de la République. À moto, les journalistes se fauillent derrière les voitures de nos dirigeants et relèvent toutes les infractions commises : feux rouges grillés, sens interdits remontés, excès de vitesse, couloirs de bus empruntés, à grand renfort de gyrophares et de sirène... Et de le noter ensuite dans le journal : car, les journalistes le rappellent à cette occasion, le code de la route est le même pour tout le monde. Qu'on soit un citoyen ordinaire, ministre ou le président de la République, on n'a pas le droit de passer devant tout le monde et de mettre les autres en danger.

2

Le square Boucicaut à Paris, interdit aux enfants juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale.



3

• Une salariée saisit la HALDE

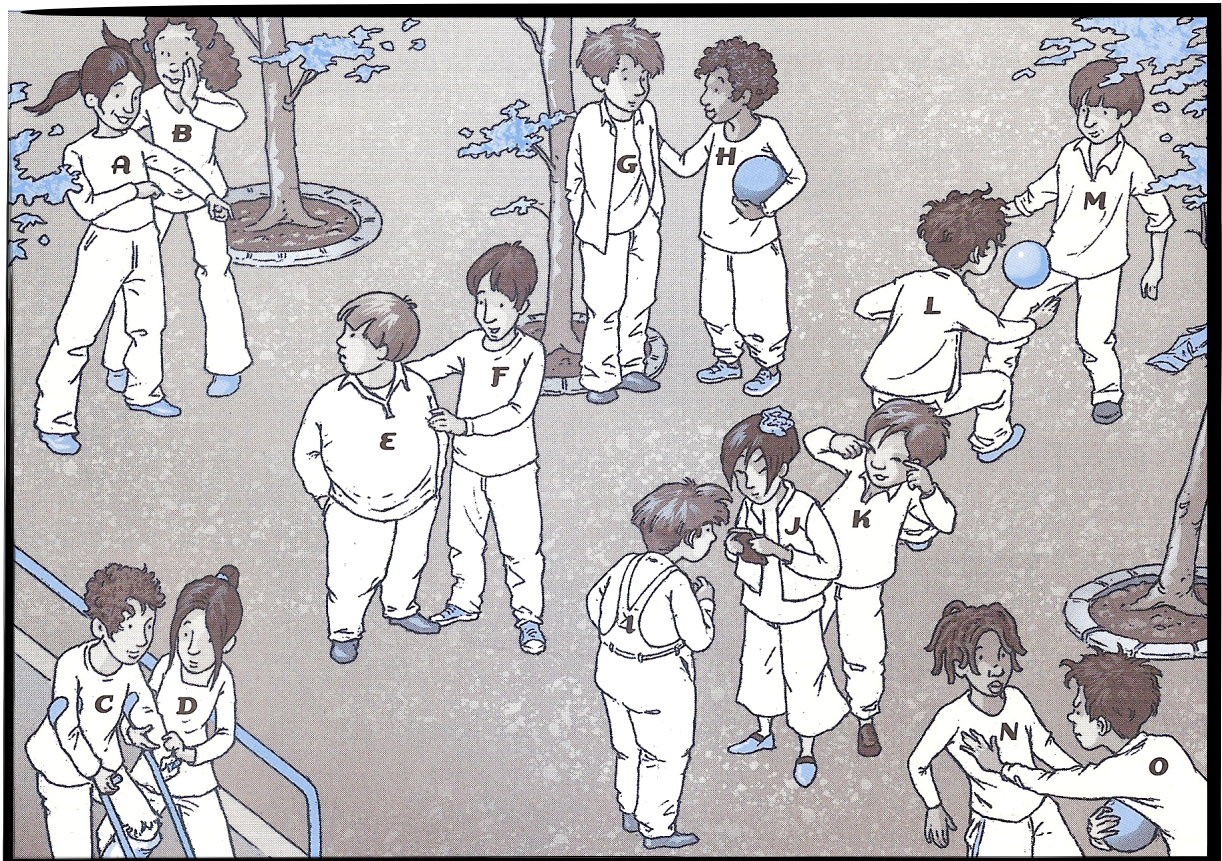
« Inspectrice dans une société d'assurance, Jeanne R. gagne par an 4 500 € de moins que son collègue masculin. En 2007, elle saisit la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité). »

• La HALDE intervient auprès de l'employeur

« Après étude du dossier, la HALDE a demandé à l'employeur de réexaminer la situation de Jeanne R. ; l'employeur a accepté de revaloriser le salaire de Jeanne R., avec effet rétroactif. »

D'après le site de la HALDE. www.halde.fr

4



L'égalité

Etude de documents

- 1 ➔ **Reformule ce texte avec tes mots.**
Le Président de la République et les ministres ont-ils le droit de ne pas respecter le code de la route ?

Que prouve ce document ?

- 2 ➔ **Décris cette photographie.**
De quelle période de l'histoire date cette photographie ?

En quoi l'égalité entre tous n'est-elle pas respectée ?

- 3 ➔ **Décris cette photographie.**
Pourquoi Jeanne R. s'est-elle plainte à la HALDE ?

En quoi l'égalité entre tous n'est-elle pas respectée ?

Exercice

- 4 ➔ **Observe la scène dessinée puis colorie**
- en rouge les vêtements des élèves qui ne respectent pas l'égalité de tous.
- en vert les vêtements des élèves qui participent à l'égalité entre tous.

À retenir

Dans la classe comme ailleurs, tous les êtres humains sont égaux. Cela ne signifie pas qu'ils sont tous pareils : il y a des différences de sexe, de taille, d'origine, de capacité, de poids... Mais ils ont tous les mêmes droits et les mêmes devoirs. En France, de nos jours, la loi est la même pour tous, mais cela n'a pas toujours été le cas. Pour que l'égalité soit préservée, chacun doit reconnaître l'autre comme son égal, en le respectant avec ses différences.